



VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE CLERMONT :

En conformité avec les articles 319 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes* du Québec, avis est par la présente donné par la soussignée que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Clermont est établi, pour l'année 2023, aux dates suivantes :

Janvier	Février	Mars	Avril
Lundi, 16 janvier	Lundi, 13 février	Lundi, 13 mars	Mardi, 11 avril
Mai	Juin	Juillet	Août
Lundi, 8 mai	Lundi, 12 juin	Lundi, 10 juillet	Lundi, 14 août
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lundi, 11 septembre	Mardi, 10 octobre	Lundi, 13 novembre	Lundi, 11 décembre

Ces séances se tiendront le lundi, à l'exception des mardis 11 avril et 10 octobre, et débuteront à 20 h.

DONNÉ À CLERMONT, CE 13^e jour du mois de décembre 2022.

France D'Amour
Directrice générale